La Tyrannie Socialiste

Yves Guyot



Exporté de Wikisource le 18/12/2013

« Le socialisme, c'est l'État se substituant à la liberté individuelle et devenant le plus affreux des tyrans. »

L EDRU ROLLIN

12 septembre 1848

Introduction

LIVRE Ier. — CHAPITRE PREMIER

LA RÉGRESSION SOCIALE

Qu'est-ce qu'un socialiste ? — Origine du mot socialisme. — Définition de Proudhon. — Ce n'est pas la bonne. — Les socialistes actuels. — Discordes et accord. — Le Quatrième État. — Programmes socialistes. — Idées allemandes. — Le socialiste et le nègre. — L'atavisme social. — L'Évolution. — La Régression. — Définition. — La Régression sociale.

CHAPITRE II

PROGRAMMES SOCIALISTES

Les socialistes français. — Disciples des Allemands. — Les programmes allemands. — Le programme de Ghota, 1875. — Les trois parties. — Principes collectivistes. — Programme politique. — Protection du travail. — Le congrès de Halle, 1890. — Le congrès d'Erfurt, octobre 1891. — Il accentue le collectivisme du congrès de Gotha. — Vague des formules. — Liberté d'espérances. — Atténuations politiques. — Législation du travail. — Ces programmes sont la base de tout le socialisme contemporain. — *Principe directeur : substitution de l'État au contrat*.

CHAPITRE III

CARACTÈRES DU PROGRÈS POLITIQUE ET INTELLECTUEL

Conséquences de la définition précédente. — Le despotisme dans les civilisations primitives. — Absence et interdiction de *décision personnelle*. — Absorption de l'individu dans la Cité. — *Tu omnia*! — Liberté de conscience. — Suppression de l'hérésie politique et sociale. — Suffrage universel. — *Le progrès dans l'évolution politique, religieuse, intellectuelle de l'humanité, se constate par la substitution des décisions personnelles aux arrangements de l'autorité.*

CHAPITRE IV

CARACTÈRES DU PROGRÈS SOCIAL

L'esclavage. Absorption de la personnalité. Le serf de corps et le serf abonné. *Obligations personnelles et obligations réelles.* — L'idée de contrat tardive. — Le contrat d'après le Code civil. — Spécification des services. — Liberté du travail. — Respect de la liberté individuelle. — Sociétés commerciales. — Séparation de l'homme et de la chose. — La société anonyme. — Caractères du contrat. — *Substitution du contrat aux obligations imposées d'autorité*.

CHAPITRE V

L'ÉVOLUTION DE LA PROPRIÉTÉ

Le collectivisme en est la forme primitive. — Communes agraires. — *Nul n'est tenu de rester dans l'indivision*.

CHAPITRE VI

CONTRADICTION DOCTRINALE DES SOCIALISTES

Toutes leurs aspirations sont régressives. — Propriété collective. — Conseil à M. Henry George. — Suppression des contrats. — Suppression de la décision personnelle. — Travail servile. — Organisation sur le type militaire.

CHAPITRE VII

CONTRADICTION PRATIQUE DES SOCIALISTES

Haine et mépris du gouvernement et de l'administration. — Conclusion : Tout remettre au gouvernement et à l'administration. — Les bons ! — Hommes ou automates ? — Contradiction : *liberté politique et tutelle économique*. — Mineur et majeur.

LIVRE II. — CHAPITRE PREMIER

TRAVAIL ET RICHESSE

Emprunt à M. de Saint-Cricq. — Confusion. — Le travail n'est qu'un moyen. — La loi du moindre effort. — Définition du capital. — Capital fixe et capital circulant. — Définition de la valeur.

CHAPITRE II

DES LIMITES DE LA SOCIÉTÉ COLLECTIVISTE

La société. — Qu'est-ce ? — Est-ce toute l'humanité ? — À quels groupes s'appliquent les programmes collectivistes ? — *Credo quia absurdum*.

CHAPITRE III

LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Abroger la loi de l'offre et de la demande. — La responsabilité de Newton. — Définition de la loi de l'offre et de la demande. — Son universalité. — Son application au travail. — Le travail est une marchandise. — La grève est un accaparement de travail. — La loi de l'offre et de la demande, d'après Cobden.

CHAPITRE IV

LA « LOI D'AIRAIN » DES SALAIRES

Vous voulez aussi la maintenir. — Sa formule vient de Turgot. — Très atténuée. — Erronée. — Lassalle l'a prise à Ricardo. — Le texte exact de Ricardo. — Cette loi est fausse. — Cause d'élévation et de baisse du taux des salaires. — Le fonds des salaires. — Erreurs. — C'est le consommateur qui règle le taux des salaires. — Le capital ne fait que l'avance du salaire. — Si la loi d'airain était exacte, dans un même milieu, tous les salaires devraient être égaux. — Loi d'airain! évocation classique. — Les protectionnistes et la loi d'airain. — Moyen de faire baisser les salaires. — Le salaire des ouvriers dépend de la quantité du travail. — Définition du salaire. — *Le salaire est un forfait*.

CHAPITRE V

LE SALAIRE INTÉGRAL

Le patron parasite. Moyen de faire fortune. — Hypothèses erronées.

<u>CHAPITRE VI</u>

À CHACUN SELON SES BESOINS

Quelle est la mesure des besoins ? — Les capacités et les besoins. — Le salaire devrait être en raison inverse de la capacité.

CHAPITRE VII

LA SUPPRESSION DU SALAIRE

Abolition nécessaire du salariat. — Moyens d'y arriver. — Procédés employés. — L'agrément d'être patron. — Tu l'auras voulu, George Dandin!

CHAPITRE VIII

LES MACHINES

La haine des machines. — Caractère de la machine. — Son influence sur le salaire. — Augmente la

capacité productrice de l'homme. — Augmente le nombre des employés. — Arkwrigh et son métier. — Les chemins de fer et les diligences. — La valeur de l'homme est en raison de la puissance de l'outil.

CHAPITRE IX

L'EXCÈS DE PRODUCTION

Forces productives trop grandes. — La production surabonde. — Personne ne s'en aperçoit. — Au contraire. — *Ce n'est pas le désir de consommer qui fait défaut, mais le pouvoir de consommer.* — D'où provient la pléthore momentanée et limitée de certains produits.

CHAPITRE X

LES CRISES ÉCONOMIQUES

Elles proviennent d'un excès de consommation. — L'agriculteur et la mauvaise récolte. — La crise des chemins de fer. — Répercussion.

CHAPITRE XI

LE BON MARCHÉ

Contradiction. — L'évolution économique. — Augmenter toujours la production. — Pas de crainte d'excès.

CHAPITRE XII

JEU DE DUPE

L'art de diminuer la production. — Heures de travail. — Fermer les débouchés. — Et la porte au nez. — Machine à produire et machine à vendre. — Singulière fraternité. — Double choc pour le travailleur. — Capacité de crédulité. — Ingratitude.

CHAPITRE XIII

LA MÉTHODE DES SOCIALISTES

I. Procédés des docteurs du socialisme. — Proudhon et la philosophie de la misère. — Méthode scolastique. — La mesure de la richesse. — II. La propriété, c'est le vol. — Théorie de Ricardo. — Le premier occupant. — Où est-il ? — Où est sa lignée ? — La théorie des causes finales. — Terre fertile pour elle-même. — États-Unis. — Le Hollandais et la loi de Ricardo. — III. Karl Marx et le capital. — Le surtravail. — Le vampire. — Les métaphores. — Le charlatan. — IV. La loi de Malthus. — En quoi elle consiste. — Les faits. — Richesse et population. — États-Unis. — France. — V. L'orthodoxie économique des socialistes. — Méthode scolastique.

CHAPITRE XIV

LES FAITS AU REGARD DES ASSERTIONS SOCIALISTES

Le surtravail et les salaires de Chicago. — La surproduction et la baisse des salaires. — La loi d'airain et la comparaison du taux du travail. — La loi d'airain et la baisse des prix des objets utiles. — Progression des salaires. — Métallurgie. — Cotons. — Mineurs. — Diminution des heures de travail. — Industrie textile en Italie. — La série de la ville de Paris et l'égalité des salaires. — Progrès du confortable. — La loi de Bastiat. — M. Atkinson. — Loi du travail.

CHAPITRE XV

RÉPARTITION DE LA RICHESSE

L'affirmation socialiste : Les pauvres deviennent plus pauvres, les riches plus riches. — Petite et grande propriété. — Caisses d'épargne. — Les titres nominatifs de rente. — La répartition des actions et obligations des Compagnies de chemins de fer. — Les obligations de la Ville de Paris. — Les obligations du Crédit foncier. — Les faiseurs de ruines. — La liquidation sociale. — « Rassurer les intérêts. »

LIVRE III. — CHAPITRE PREMIER

LES TROIS-HUIT ET LE MINIMUM DE SALAIRES

I. Position de la question. — La déduction. — « Le moindre effort. » — Illusions. — Contradiction socialiste. — Le vrai motif. — II. La limitation légale des heures de travail dans le monde. La loi et la jurisprudence aux États-Unis. — Proposition de loi faites en France. — III. Timidité. — Le petit patron. — Défense du suicide. — Le perturbateur. — L'ouvrier agricole. — Défense de travailler une minute et de gagner un sou en dehors des heures légale. — Retour en arrière. — La tentative du conseil municipal. — L'engrenage. — IV. Limitation des heures de travail. — Détermination du salaire. — Suppression du travail. — La surenchère démagogique.

CHAPITRE II

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

Mineurs et incapables. — Abus de la protection. — L'application de la loi. — Travail agricole. — Pourquoi pas ? — Les dix, onze et douze heures. — Limitation du travail des adultes par la limitation du travail des enfants. — Suppression des apprentis. — Le vagabondage obligatoire. — Oisiveté forcée. — L'enfant à la porte de l'atelier. — Conséquences de l'abus de la protection.

CHAPITRE III

LE TRAVAIL DES FEMMES ET LA LOI

I. L'exemple de l'Angleterre. — La surproduction. — Les filatures de Normandie et des Vosges. — Hypocrisie des motifs et mépris des faits. — Mortalité infantile. — Remplacer l'aisance par la gêne et le travail par la mendicité. — Les soixante jours exceptionnels. — Les onze heures du soir et la morale. — Autres exceptions : sept heures sur vingt-quatre. — Les brocheuses. — Suppression du travail des femmes au profit des hommes. — Toute lumière suspecte. — II. Résultats de l'application de la loi. — Déceptions. — Protestations. — Grèves. — III. But réel. — Suppression du travail des femmes. — Hypocrisie du Congrès de Tours. — Égalité de salaires et droits politiques. — La femme mariée hors de l'atelier. — Trop d'amabilité.

CHAPITRE IV

LE CHÔMAGE FORCÉ DES ACCOUCHÉES

Argument biblique. — Les ouvrières agricoles. — Inspecteurs du travail agricole. — L'indemnité. — Le budget. — Les travailleurs ne semblent pas contribuables à leurs amis.

CHAPITRE V

LE TRAVAIL NATIONAL ET LES OUVRIERS ÉTRANGERS

L'internationalisme théorique et pratique. — Le travail national. — Prétextes. — Propositions de lois : toutes sont timorées. — Loi de police. — « Donner satisfaction à l'opinion publique. » — Titre hypocrite. — Expulsion des étrangers pauvres. — Chinois. — États-Unis et Australie. — Législation de carapace. — Le vrai moyen d'expulser les étrangers.

CHAPITRE VI

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Loi de liberté comprise comme loi de monopole. — Les patrons et les syndicats. — La chambre syndicale des chemins de fer. — Usage abusif de la loi sur les syndicats. — La cuisinière syndiquée. — Loi Bovier-Lapierre. — Un chapelier entre deux syndicats. — Le délit patronal. — La proposition de loi du Sénat. — Syndicats obligatoires. — Les ennemis des syndicats.

CHAPITRE VII

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Le monopole du travail. — Le placeur professionnel. — La formule du salaire libre. — But de la loi : donner le monopole du placement aux syndicats.

CHAPITRE VIII

CARACTÈRE DES « LOIS OUVRIÈRES »

I. Esprit de privilège. — Les associations ouvrières et les travaux publics. — Les privilèges et le conseil municipal de Paris. — II. L'impôt et les sociétés coopératives. — Le privilège, c'est le progrès ! —

La participation aux bénéfices. — Son caractère. — La participation aux bénéfices et les ouvriers de l'État. — III. L'arbitrage obligatoire. — IV. La loi sur les accidents. — Le risque professionnel. — L'assurance obligatoire. — L'hygiène du travail. — Confiscation. — La propriété et le président du conseil. — VII. Arbitraire et police. — VIII. « Les lois ouvrières ». — « L'interpellation hebdomadaire. » — L'article 416. — L'article 1781. — Le livret ouvrier. — Lois de progrès, lois d'égalité. — Constitution du Quatrième état. — Législation rétrograde.

LIVRE IV. — CHAPITRE PREMIER

LE MÉPRIS DE LA LOI

Mépris de la loi. — La loi de 1884 et la Bourse du travail. — Les prud'hommes ouvriers et les patrons. — Gagner les salaires d'une année en travaillant vingt-quatre semaines. — Déni de justice.

CHAPITRE II

LE TRAVAIL SERVILE ET LE TRAVAIL LIBRE

Travail aux pièces. — Flétrissure. — Contradiction. — Travail à la journée. — Apologie de l'apathie. — Le malthusianisme professionnel. — Union de destruction. — Le droit au vol. — Le vol au détriment du patron est une restitution.

<u>LIVRE V. — CHAPITRE PREMIER</u>

COÛT ET CONSÉQUENCES DES GRÈVES

Les grèves en France en 1890 et 1891. — Coût des grèves. — Les grèves en Angleterre en 1892. — Statistique de l'arbitrage. — Pertes résultant des grèves. — Déplacement d'industries. — Les *Trades-unions* et les grèves. — Méfiance.

CHAPITRE II

LES CAUSES DES GRÈVES

Le mineur de naissance et le mineur d'adoption. — Les terrassiers et la Série des prix. — La grève d'Anzin 1884. — Aveu de M. Basly. — Les chapeliers. — Prétention des syndicats. — Grèves imposées par une minorité.

CHAPITRE III

PENDANT LA GRÈVE

Défense de travailler. — La grève, épisode de la guerre sociale. — Menaces. — Les limonadiers. — Les terrassiers. — À Amiens. — Les cochers. — La grève des verriers en Belgique. — La grève de Homestead. — Autres grèves aux États-Unis. — La grève de Decazeville. — Assassinat de M. Watrin. — Carmaux. — M. Humblot. — L'explosion de la rue des Bons-Enfants.

CHAPITRE IV

LA GUERRE SOCIALE

« L'explosion privée. » — Anarchistes et collectivistes révolutionnaires. — « Le système d'avant garde. » — La théorie de la dynamite. — Propos de Carcassonne. — Le chemin du paradis social. — Évocations des journées de juin et de la Commune. — Le mépris de la patrie. — La lutte des classes. — Le bourgeois. — Pas de danger de guerre sociale. — S'il n'y a pas de complices.

LIVRE VI. — CHAPITRE PREMIER

LE PARLEMENT ET LES GRÈVES

L'opinion publique et les grèves. — Les mineurs. — L'intervention des députés. — Les députés à Bessèges en 1882. — M. Fournière peint par M. Goblet. — Les députés conspués par Fournière. — M. Clémenceau et la grève d'Anzin. — Les arguments de M. Clémenceau. — L'arbitrage de M. Loubet. — Comment il est reçu par ceux qui l'avaient demandé. — Les députés pacificateurs. — M. Baudin à Carmaux. — Demande d'intervention. — Une réponse. — La grève de la salaison. — Le rôle des députés. — Le vrai cadeau des députés.

CHAPITRE II

LES SUBVENTIONS AUX GRÉVISTES

La question au Conseil municipal de Paris. — Le 2 avril 1884. — Mon argumentation. — Demande repoussée. — Les grèves et le septième Conseil municipal. — Moyens hypocrites. — « Actes sympathiques. » — Proposition de M. Ferroul le 25 novembre 1889. — Les 117.

CHAPITRE III

LE POUVOIR EXÉCUTIF ET JUDICIAIRE ET LES GRÈVES

Mauvais état psychologique. — L'amnistie. — La grâce. — Intervention des ministres. — L'abstention des magistrats. — Les jurés. — La circulaire de M. Lozé. — La force armée. — C'est une provocation! — Les patrouilles de Carmaux. — Faiblesse du gouvernement. — Même faits pour la grève de la Taupe et du Grosménil. — Les ouvriers des manufactures de l'État. — Concessions.

CHAPITRE IV

LIBERTÉ ET ANARCHIE

Ne pas confondre. — Un exemple. — La Bourse du travail. — Les occupations de la Bourse du travail. — Le journal de la Bourse du travail et l'armée. — Le placement. — La salle des grèves. — « Le lèsesyndicat. » — La Commune et la Bourse du travail. — Le Comité Central et la Bourse du travail. — Le nombre des adhérents. — Mise en demeure du gouvernement. — Réponse de la Bourse du travail. — Le lâchez-tout de l'administration. — La liberté de réunion aux États-Unis. — La vraie question de la Bourse du travail. — Les anarchistes permanents.

CHAPITRE V

LE SOCIALISME DES PATRONS

I. Part de responsabilité dans le mouvement socialiste. — Limitation des obligations du travailleur. Les institutions ouvrières. — D'où vient leur échec moral. — Trop de philanthropie. — « Administration paternelle. » — La docilité de l'ouvrier. — Pas de reconnaissance. — L'expérience de M. Cosserat. — Rapports des ouvriers et des patrons. — Le mot « Patron » est impropre. — II. Définition du contrat. — Le contrat de travail. — Sa limite. — Vendeur et acheteur de travail. — Antinomie erronée du capital et du travail. — Le salaire ne vient pas du capital. — III. Le travail. — L'article 1780. — La loi du 27 décembre 1890. — Elle doit supprimer la grève. — IV. Règles des institutions patronales.

CHAPITRE VI

LE MILITARISME, LE PROTECTIONNISME ET LE SOCIALISME

Deux types de civilisation. — Le type militaire. — La conquête de la paresse. — Le doit à l'apathie. — Le protectionniste et le socialiste. — L'un engendre l'autre.

Conclusion

INTRODUCTION

Qu'est-ce que la liberté du travail ? C'est la substitution du travail volontaire au travail servile ; c'est le droit pour chaque homme d'employer ou de ne pas employer ses forces musculaires ou intellectuelles, à son gré ; c'est sa destinée, celle des siens remise entre ses mains : c'est sa responsabilité et son activité agrandies ; et ne sont-ce pas là les deux grands facteurs du progrès de l'individu ? et qu'est-ce que le progrès social, sinon la somme des progrès individuels ?

Voilà pourquoi, je n'ai pas cessé de combattre les passions et les erreurs des socialistes qui veulent faire du travail un monopole entre les mains de corporations, quelque nom qu'elles prennent ; les prohibitions, les restrictions, la limitation des heures de travail, et l'idéal d'inertie, espèce de Nirvanâ social, qu'ils montrent comme suprême but de l'humanité.

À propos du discours prononcé le 18 avril 1872 au Havre par Gambetta, dans lequel il disait : « Croyez qu'il n'y a pas de remède social, parce qu'il n'y a pas une question sociale, » M. Louis Blanc affirmait qu'il y avait une Question Sociale. Je lui répondis dans deux articles du *Radical*^[1] dont je citerai le passage suivant :

Oui, M. Louis Blanc est un utopiste parce qu'il croit que les rapports complexes des choses peuvent être enfermés dans des formules simples. Il applique en science sociale la méthode subjective ; il pose un *a priori* et de là il déduit, sans songer que la première chose à démontrer, c'est la justesse du point de départ.

M. Louis Blanc est prêtre sous ce rapport. Il croit au miracle social, il croit au pontificat politique ; il est de l'école de Rousseau, de cette école de gouvernement qui, à la monarchie de droit divin, substitue une théocratie sociale...

Quand M. Louis Blanc déclare que la République n'est pas un but, mais un moyen, il n'entend pas, comme nous, que la République est un moyen d'agrandir les forces de l'individu en supprimant ses entraves ; il entend, au contraire, s'il a le pouvoir, saisir l'individu, le soumettre à sa volonté, l'enfermer dans son système *a priori* ; et de ce gouvernement, il en fait un moteur universel, absorbant l'individu dans son activité, « un régulateur suprême de la production », producteur, marchand, consommateur, et « pour accomplir sa tâche investi d'une grande force ».

Quant à nous, nous ne rêvons pas « le bonheur du Paraguay » sous la domination des jésuites. Nous croyons en l'homme plus qu'en l'entité sociale qui s'appelle l'État, et nous continuerons, tant que vous ne

nous aurez pas montré une nation qui ne soit pas formée d'individus et un bonheur collectif qui soit composé de douleurs individuelles.

Jusque-là nous repoussons votre système, car nous n'admirons pas, comme Rousseau, « les pères des nations qui furent forcés de recourir à l'intervention du ciel, afin que les peuples obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique. »

Oh! certes, il est facile de construire, sans tenir compte des questions complexes qui se présentent, un système et de déclarer que d'après ce système tout est bien.

M. Louis Blanc a vu cependant qu'il n'en était pas tout à fait ainsi. Il avait construit aussi son système vers 1840 ; superbes déclamations, magnifiques peintures de la misère, des maux de la société ; puis, il avait tout réglé : l'État, personnage parfait, providence, bon Dieu, intervenait, montait un atelier et faisait fonctionner les individus comme des marionnettes ; c'était le pays de Cocagne.

En 1848, M. Louis Blanc a été un des membres du gouvernement provisoire. Qu'a-t-il fait et quelle idée neuve a-t-il produit ? Il en est resté à son livre sur l'*Organisation du travail* ; il a dû s'apercevoir alors que l'humanité n'était pas une horloge et que l'idéal humain n'était pas la discipline d'un couvent.

On sait, que, dans l'histoire, la déception s'appelle les Journées de Juin.

La même année, je terminais l'introduction de l'*Histoire des prolétaires*, en disant que le but de ces études était de suivre les efforts faits par les prolétaires pour

...arriver à conquérir cette liberté du travail reconnue par la *Déclaration des droits de l'homme* mais qui, dans notre organisation sociale, est restée à l'état de vœu au lieu de devenir une réalité.

C'est à la science et à l'intelligence qu'appartient le dernier mot ; c'est par l'observation des rapports naturels et artificiels du travail et du capital ; c'est par des expériences constantes prudemment tentées, sagement conduites, continuées avec persévérance, que se constituera, d'une manière normale, la société industrielle. Bacon a dit : « On ne triomphe de la nature qu'en obéissant à ses lois. » C'est en séparant les lois de la science sociale des préjugés qui l'obscurcissent que le travailleur arrivera à la plénitude de son droit.

Je n'ai pas changé de méthode. Je considère toujours que c'est par l'étude et l'observation des lois de la science sociale que l'humanité peut réaliser des progrès. Les déclamations des socialistes révolutionnaires, les prétentions des socialistes possibilistes, les explosions de dynamite n'ont pas modifié des idées qui avaient été fortifiées chez moi, à cette époque, par le spectacle lamentable des hommes et des choses de la Commune ; je considère que tout ce qui la rappelle ou prépare le retour d'un événement analogue ne peut pas être plus utile à l'avenir des travailleurs que ne l'a été dans le passé cette odieuse folie.

J'ai combattu au Conseil municipal les essais de socialisme municipal, comme l'établissement de la Série des prix de la Ville de Paris, en 1882 ; j'y ai fait rejeter, en 1884, la première proposition de subvention à des grèves qui s'y soit produite. Je me suis mis en travers des anarchistes, qui, le 11 mars 1883, voulaient entraîner une réunion de maçons à une manifestation de Louise Michel. Ils témoignèrent leurs sentiments à mon égard en essayant de m'assomer

à l'aide de coups de poing américains et autres instruments variés.

Sans qu'elle se manifestât par ces voies frappantes, il y a toujours eu incompatibilité d'humeur entre les socialistes et moi.

En 1881, dans *la Justice*, journal de M. Clémenceau, M. Longuet, gendre de Karl Marx, combattait ma candidature à la Chambre des députés, en donnant comme principal argument contre moi, mon opposition aux restrictions légales du travail des femmes. En 1885, le Comité Central, organisé par M. Maujan, avait la même attitude à mon égard, parce que j'avais fait repousser la subvention aux grévistes d'Anzin. M. Rochefort me présentait, tous les matins, dans l'Intransigeant, avec quelques épithètes aussi variés que de bon goût, comme un « affameur. » Ce n'étaient ni de pareils procédés, ni de semblables arguments qui pouvaient changer mes convictions. Comme Cobden, je considère que « concéder au gouvernement le droit de régler les heures de travail, c'est poser le principe d'un retour en arrière » ; et on se rappelle avec quelle énergie John Morley, aujourd'hui membre du cabinet Gladstone, candidat à Newcastle, en 1892, déclara qu'il préférait ne pas être élu plutôt que de faire cette concession. Voilà des exemples de courage que feraient bien de méditer certains députés français qui s'abandonnent trop volontiers à tous les courants, sans même en sonder la profondeur ni en mesurer la force.

La nécessité de défendre la liberté individuelle contre une prétendue législation protectrice du travail et contre le despotisme de certaines associations ou syndicats se fait sentir partout. M. Georges Howel, membre du parlement, ancien ouvrier, ancien secrétaire du conseil des *Trades Union* à Londres et du Comité Parlementaire du Travail, un homme que les socialistes ne peuvent pas accuser d'être « un bourgeois », dans son livre intitulé le *Trade Unionism new and old*, protestait, en 1892, contre l'esprit de tyrannie qui s'était produit dans les gréves des docks, des ouvriers du gaz, à l'égard des ouvriers indépendants, ceux que nous appellerions les non-syndiqués : et il concluait à quoi ? à la nécessité d'une loi pour assurer la liberté du travail ! C'est parce qu'il a soutenu la même thèse que M. Broadburst, un ouvrier aussi, a dû donner sa démission de secrétaire du Congrès des *Trades Unions*, fonction qu'il remplissait depuis quatorze ans et qu'il a été battu à Nottingham. Ces hommes sont-ils des renégats ? Ne sont-ils pas des esprits clairvoyants qui veulent préserver leur patrie et leurs amis de la plus odieuse des tyrannies ?

Aux États-Unis, les mêmes protestations se font entendre. Un de leurs plus éminents publicistes, M. George Tickner Curtis, a réclamé aussi au nom de la liberté individuelle : « Nous avons émancipé de l'esclavage la race noire, il est nécessaire d'arracher certaines parties de notre race à un esclavage qui ne vaut

pas mieux. Il n'est pas permis à un homme d'aliéner son droit à la vie ou à la liberté $^{[2]}$. »

M. Oates, président de la Commission d'enquête du Congrès des États-Unis sur la grève de Homestead, rappelait que les lois des États-Unis « ont consacré le droit de tout homme à travailler aux condition qu'il fixe d'accord avec son employeur, qu'il appartienne ou non à une organisation du travail et le droit de tout personne et de toute société d'employer un ouvrier quelconque à un travail autorisé par la loi, et que dans ce libre pays, ces droits ne sauraient être contestés ni restreints, à peine de détruire cette liberté personnelle qui est l'honneur et la gloire des citoyens américains. » Il repoussait l'arbitrage obligatoire, en vertu de ce principe qu'une autorité quelconque ne peut imposer un contrat à ne personne qui refuse de l'accepter.

Enfin le président des États-Unis, M Cleveland, disait dans son message : « Les leçons du *paternalisme* devraient être désapprises. Il faut que le peuple sache qu'il doit être, avec patriotisme et allégresse, le soutien du gouvernement et non pas celui-ci le soutien du peuple. »

Voilà dans quel termes des hommes éminents, de nationalités et de situations différentes, s'élèvent contre les prétentions tyranniques des socialistes actuels. En France, par leur agitation, la place qu'ils prennent dans les discussions du parlement et qu'ils occupent dans quelques conseils municipaux, la docilité moutonnière avec laquelle les suivent certains hommes politiques, ils donnent l'illusion d'une force qu'ils n'ont pas. Par leurs affirmations tranchantes, par leurs sophismes subtils, ils apparaissent aux yeux de naïfs et d'ignorants, comme des sortes de messies et d'apôtres.

En attendant les monopoles effectifs dont ils veulent s'emparer, ils s'arrogent le monopole de représenter « la classe ouvrière ». Ainsi, voici en quels termes M. Lavy interrompait mon discours du 8 mai 1893 sur les Bureaux de placement :

M. Lavy. — Cela cadre avec les affirmations que vous avez formulées d'un bout à l'autre de votre discours contre la classe ouvrière. Vous en avez le mépris et la haine, je le conçois.

M. Y_{VES} G_{UYOT} . — Monsieur Lavy, permettez-moi de vous dire que je ne considère pas cette expression de classe ouvrière comme étant compatible avec le vocabulaire dont nous devons nous servir ici. ($Très\ bien\ !$ $très\ bien\ !$) que de classes ouvrières ($Très\ bien\ !$) que de classe aristocratiques.

Et nous mêmes, quelles sont donc nos origines ? Quelle est notre manière de vivre ? Croyez-vous donc que nous n'avons pas tous des attaches avec les ouvriers dans notre parenté ou parmi nos ancètres !

Est-ce que la plupart d'entre nous ne travaillons pas d'un manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (*Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (<i>Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (<i>Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (<i>Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (<i>Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations aussi radicales que vous voulez faire entre les travailleurs et ceux qui ne travaillent pas. (<i>Très bien ! très bien ! manière ou d'une autre ? Qu'est-ce que ces séparations au centre .*)

Vous avez déclaré, Monsieur Lavy, que j'avais la haine et le mépris de la classe ouvrière. Pourquoi aurais-je ce mépris ? Pourriez-vous me le dire ?

M. Lavy. — Je n'en sais rien.

M.Y_{VES} G_{UYOT}. — Quels seraient les motifs qui auraient pu déterminer cette haine et ce mépris, — alors que j'ai passé les meilleures années de ma vie à étudier précisément les questions économiques qui peuvent intéresser les progrès des travailleurs. (*Très bien ! très bien !*)

Il est vrai que je les ai étudiées au point de vue scientifique ; et cela précisément pour essayer de dégager ce que vous appelez les classes ouvrières des préjugés que vous leur soufflez, des influences malheureuses et néfastes... (*Applaudissements répétes*.)

M. LAVY. — Mais vous ne les dégagez pas de la misère.

 $M.Y_{VES}G_{UYOT.}$ — ... Que des hommes n'ayant jamais étudié cette question à un point de vue désintéressé, essaient de leur insuffler pour les conduire à des aventures dont malheureusement le souvenir plane sur notre histoire. (*Très bien ! très bien !*)

Et pourquoi étais-je accusé « de haine et de mépris » à l'égard des ouvriers ? Parce que j'avais dénoncé à la tribune les agissements de la Bourse du travail. Les événements qui se sont passés depuis ont prouvé qu'il y a toujours des hommes qui voudraient nous jeter dans ces aventures qui s'appellent, dans le passé, les journées de Juin et la Commune. Le 28 mai, solennellement, le comité de la Bourses du travail en fermait les portes en signe de deuil et envoyait une couronne « aux héros » de la Commune. Dans le journal, organe de cette institution, on voit non seulement des appels répétés à la guerre sociale, mais des plans stratégiques de guerre civile ! M. le ministre de l'Intérieur, ayant donné, avec longanimité un délai de plus d'un mois aux syndicats constitués illégalement, pour se mettre au moins en règle avec la loi du 21 mars 1884, a été dénoncé comme traître au peuple et à la République.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends qu'il a fermé la Bourse du travail, en prenant les précautions nécessitées par la menace d'une insurrection, et ces précautions mêmes ne sont-elles pas la preuve de l'imprudence qu'on avait commise en laissant se constituer sans objet déterminé, sans organisation, sans contrôle, dans un palais municipal, une organisation dont les représentants considéraient que la meilleure manière de défendre les intérêts des travailleurs était de préparer la guerre sociale.

Y VES GUYOT.

6 Juillet 1893.

- 2. *↑ North American Review*, 1892.

LIVRE PREMIER L'ÉVOLUTION ET LA RÉGRESSION

CHAPITRE PREMIER

La Régression sociale.

Qu'est-ce qu'un socialiste ? — Origine du mot socialisme. — Définition de Proudhon. — Ce n'est pas la bonne. — Les socialistes actuels. — Discordes et accord. — Le Quatrième État. — Programmes socialistes. — Idées allemandes. — Le socialiste et le nègre. — L'atavisme social. — L'Évolution. — La Régression. — Définition. — La Régression sociale.

Dernièrement, un disciple de Lamark et de Darwin, un physiologiste déterministe de l'école de Claude Bernard, se rencontra avec un Délégué de la Bourse du travail.

Au bout de quelques instants, le Délégué de la Bourse du travail, l'œil congestionné de colère, la bouche gonflée d'imprécations et d'anathèmes, le poing tendu, lui dit :

— Tu es un rétrograde : car tu n'es pas socialiste!

 $L_{\text{E DÉTERMINISTE.}}$ — Vérifions. Qu'entends-tu par ce mot : socialiste ?

 $L_{\text{E DÉLÉGUÉ.}}$ — Comment ! ce que j'entends par là ? mais ça se comprend, on est socialiste ou on ne l'est pas. Or, tu ne l'es pas.

Le déclares-tu indigne de cette épithète? De quel droit accapares-tu le mot « socialisme » alors qu'on ne sait pas encore à qui, de Robert Owen, Pierre Leroux ou Louis Reybaud, revient l'honneur d'en avoir enrichi notre vocabulaire? Quelle est donc la signification que tu lui donnes? Proudhon répondit au président du tribunal devant lequel il était poursuivi après les journées de juin 1848 : — Le socialisme, c'est tout aspiration vers l'amélioration de la société. — Mais alors, nous sommes tous socialistes, répliqua le président. — C'est bien ce que je pense, répondit Proudhon. — Tu n'es donc pas de l'avis de Proudhon?

Le délégué. — Non! Il n'y a de vrais socialistes que ceux qui marchent avec nous.

Le déterministe. — Et quels sont ceux qui marchent avec vous ou marchent ensemble ? Je vois qu'au cimetière du Père Lachaise, le 28 mai, les socialistes, broussistes, marxistes, allemanistes, blanquistes, au lieu de s'unir dans

l'hommage qu'ils rendaient aux combattants de la Commune qu'ils considèrent tous comme leurs guides et leurs modèles, se sont battus entre eux avec acharnement, ce qui prouve que la fraternité qu'ils veulent imposer au monde, par des moyens révolutionnaires au besoin, ne règne pas positivement entre eux ? Quel est leur programme commun ? On ne le devine pas d'après leurs appellations respectives : car, ces hommes indépendants prennent des noms d'individualités pour signes de ralliement, comme les moines étaient les disciples dociles de saint Benoist, de saint Dominique de saint François ou de saint d'Augustin. À quels signes reconnait-on le vrai socialiste, selon votre évangile, de celui qui ne l'est pas ? Est-ce que les socialistes révolutionnaires ne tiennent pas en profond mépris les socialistes possibilistes ?

Le délécué. — C'est vrai. Les révolutionnaires trouvent que les possibilistes sont trop occupés de leurs succès personnels et des élections. Mais les possibilistes sont révolutionnaires aussi. Ils l'ont bien prouvé quand, dans leur journal *le Prolétaire*, MM. Lavy, député, Paul Brousse, Caumeau, Reties, Prudent-Dervillers, ont fait appel à leurs amis pour aller célébrer l'anniversaire de la chute de la Commune, « qui représente le Droit, et dont les combattants sont les héros qui doivent servir de modèles. » Au fond, entre les socialistes, qui sont les vrais socialistes, il n'y a pour les diviser que des questions de chefs : les uns préfèrent celui-ci ; les autres, celui-là. Mais nous sommes d'accord.

Le déterministe. — Et sur quoi.

Le délégué. — D'abord, sur le Quatrième État.

Le déterministe. — Et qu'est-ce que le Quatrième État ?

Le délégué. — Il y a eu le Tiers État en 1789. Un siècle après, il faut bien qu'il y ait le Quatrième. C'est le progrès.

Le déterministe. — Et de qui se compose-t-il ?

 $L_{\text{E DÉLÉGUÉ.}}$ — De ceux qui ne sont pas bourgeois !

Le délégué. — Un bourgeois ! c'est celui qui est établi, qui fait travailler. Le salarié, voilà le Quatrième État.

Le déterministe. — Mais un Limousin qui vient à Paris, en été, faire son métier de maçon et retourne passer l'hiver dans la Creuse ou dans la Haute-Vienne où il est propriétaire, fait-il partie du Quatrième État ?

Le délégué. — (après un moment d'hésitation). — À Paris, oui. Dans son pays, c'est un bourgeois. Ici, nous voulons qu'il soit avec nous. Là-bas, non.

Le déterministe. — Cette distinction prouverait que le Quatrième État n'a pas une frontière bien délimitée.

Le délibration de n'est pas tout cela. Sont socialistes ceux qui veulent « abroger » la loi de l'offre et de la demande, la loi d'airain des salaires, ceux qui veulent la reprise aux exploiteurs des moyens de production au profit des exploités, la suppression du salariat, la socialisation du sol et de l'outillage industriel.

Le déterministe. — Je reconnais ces formules et ces phrases. Nos socialistes et communistes de 1848, depuis Louis Blanc jusqu'à Cabet, les reconnaîtraient comme les petites-filles de leurs idées, mais déformées, engoncées, enflées, alourdies, par le mâtinage germanique. Elles sont la trame des programmes des congrès de Gotha (1873) et d'Erfurt (1891). Elles remontent en deçà de 1848, tout au moins, en tant que conceptions ; et vous vous prétendez avancés!

Le délégué. — Oui, et vous, économiste bourgeois, suppôt du capital, stipendié de la haute Banque, odieux propriétaire, vous n'êtes qu'un réactionnaire, un rétrograde, un renégat!

Le déterministe. — Pour être un renégat de ton socialisme, il faudrait l'avoir partagé. Or, je n'ai jamais eu cette faiblesse, je ne suis rien de tout ce que tu dis, je ne suis qu'un déterministe. Malheureusement tu as pris l'habitude de te griser d'un certain nombre de mots que tu ne comprends pas, que tu répètes, que tu lances à tort et à travers. Eh bien! toi qui appelles les autres réactionnaires et rétrogrades, je t'invite à vouloir bien te souvenir de deux définitions : sais-tu ce que c'est que l'atavisme ?

Le délégué. — Ce n'est pas dans notre programme.

Le déterministe. — Malheureusement si. S'il n'y est pas *totidem litteris*, l'atavisme le domine tout entier.

Le délégué. — Je ne comprends pas.

Le déterministe. — Tu as peut-être entendu parler du préjugé de la couleur, quoiqu'il n'ait guère l'occasion de se produire en France. En voici l'origine. On te présente une charmante quarteronne. Si elle a les cheveux noirs, elle a la peau blanche. Sauf un peu de bistre imperceptiblement aux ongles, impossible de supposer qu'elle a du sang noir dans les veines ; et en effet, des générations et des générations ont passé depuis qu'elle a compté une négresse parmi ses ancêtres. Cependant un jeune homme, blond, avec des yeux bleus, hésitera à l'épouser : car, il est possible que l'un de ses enfants, au lieu de subir une influence héréditaire immédiate, présente les caractères de l'aïeule, qu'un négrier avait vendue il y a cent cinquante ans, aux Antilles, en vantant sa couleur d'ébène. Ce phénomène s'appelle l'atavisme. Sais-tu ce que tu fais en voulant mêler l'organisation sociale, née de la Révolution française, à un tas de survivances qui nous viennent des civilisations primitives ? Par l'union de ton

collectivisme, de ton socialisme avec la *Déclaration des droits de l'homme*, tu essayes de procréer un contemporain de nos aïeux de l'âge de la pierre brute. L'œuvre que, dans ton inconscience, tu cherches à accomplir, c'est de ramener notre civilisation à une forme ancestrale. Tu fais de l'atavisme social.

Le délégué. — Alors, tu nous accuses de vouloir faire des nègres. Voilà bien la mauvaise foi bourgeoise ! Je te défie de trouver cela dans notre programme.

Le déterministe. — Sais-tu ce que c'est que l'Évolution?

Le délégué. — Mais non, ce n'est pas dans notre programme.

Le déterministe. — L'Évolution est l'ensemble des qualités acquises par l'humanité depuis son apparition et transmises en s'accumulant à travers les séries de générations. Et maintenant sais-tu ce que c'est que la Régression ?

 $L_{\text{E DÉLÉGUÉ.}}$ — Ce n'est pas non plus dans notre programme. Il ne faut pas y mettre des choses qui n'y sont pas.

Le déterministe. — Malheureusement si.

 $L_{\text{E DÉLÉGUÉ.}}$ — Je t'assure que je ne l'ai jamais entendue réclamer à la Bourse du travail.

Le déterministe. — On n'y fait que cela.

Le délégué. — C'est trop fort.

Le définition du Littré : « *Régression*. Terme de physiologie et de pathologie. Qui, après avoir offert des phénomènes de développement s'atrophie, se résorbe, se décompose. Travail régressif. Transformation régressive. Du latin *regressionem* de *regresserum*, supin de *regredi* et *gradi*, marche. » Toi qui prétends marcher en avant, tu marches en arrière. Ton idéal social, tu le crois devant toi, il est derrière. Pauvre Janus, aveugle par devant, tu ne regardes que l'horizon du passé. Où tu veux aller, à grands efforts, à travers les périls et les cataclysmes, c'est vers des civilisation caduques et barbares. Loin que tu essayes de te développer, toi et les tiens, en participant à l'évolution humaine que nous révèlent tous les progrès accomplis, le but que tes amis et toi poursuivent, c'est la *Régression sociale*.

CHAPITRE II

Programmes socialistes.

Les socialistes français. — Disciples des Allemands. — Les programmes allemands. — Le programme de Ghota, 1875. — Les trois parties. — Principes collectivistes. — Programme politique. — Protection du travail. — Le congrès de Halle, 1890. — Le congrès d'Erfurt, octobre 1891. — Il accentue le collectivisme du congrès de Gotha. — Vague des formules. — Liberté d'espérances. — Atténuations politiques. — Législation du travail. — Ces programmes sont la base de tout le socialisme contemporain. — *Principe directeur : substitution de l'État au contrat*.

C'est en Allemagne que nos socialistes, depuis plus de vingt ans, vont chercher toutes leurs aspirations. Ils se font gloire d'être Germains, de penser et de parler à la mode allemande et d'avoir pour chef des gendres de Karl Marx, comme M. Pablo Lafargue. Je ne leur reprocherai même pas, au nom du patriotisme, d'ajouter cette invasion aux précédentes ; car, je considère que les idées n'ont pas de frontières. Mais comment se fait-il que ces socialistes qui se prétendent « avancés » ne se soient pas demandé si la civilisation française n'était pas plus avancée en évolution que l'Allemagne ; si, en allant chercher leurs aspirations, ils ne s'adressaient pas à un milieu inférieur à celui dans lequel ils agissent ?

Ce n'est pas à l'Allemagne qu'est dû ce grand mouvement intellectuel qui, en faisant la Révolution française, a proclamé un certain nombre de vérités sociales, à tout jamais, indiscutées en France, en dépit parfois de certaines apparences contraires, tandis que nous trouvons encore, dans les pays germaniques, une organisation de castes sociales, de privilèges accordés à la naissance — y compris celui de l'Empereur.

Depuis 1853, en trente ans, le parti socialiste allemand a élaboré cinq programmes, preuve que le dogme socialiste n'a pas reçu sa forme définitive des le premier jour : et s'il a déjà été modifié, n'est-il pas encore susceptible de transformations ? D'où vient donc la superbe de ceux qui veulent l'imposer, du jour au lendemain, à tous, la force aidant ?

Au congrès de Gotha, tenu en 1875, les associations fondées l'une par Lassalle, l'autre par Bebel et Liebnecht, arrêtèrent un programme divisé en trois